

mère d'enfant français mineur

Par nanou2009, le 17/05/2009 à 15:49

Bonjour,

Je suis une jeune maman algerienne de 24 ans , je reside actuellement en algerie , j ai divorcée avec mon ex mari qui était de nationalitè francaise , j ai eu avec lui une petite fille, avant mon divorce j était en france j ai effectuer toutes les formations destinees a favoriser l apprentissage linguistique et l'integration a la sociètè francaise(contrat d'integration) au niveau de l'ANAEM afin dobtenir mon titre de sejour, juste apres mon accouchement en france, mon ex mari m'a proposée de repartir en algerie histoire de revoir la famille aussi tot arrivè la bas,il m a abandonné avec ma petite il n a plus demander apres nous deux, j ai entamée une procedure de divorce en algerie ,mais mon divorce n est pas encore dèclarer en france.

J e souhaiterais repartir en france pour le but de m'installer deifinitivement avec ma fille ageè de 18mois qui est de nationalité francaise, serait-il possible de m'éclairer sur mes droits, eventuellement obtenir une carte de residence un logement avec ma petite, car je ne sais pas vers qui me tourner.